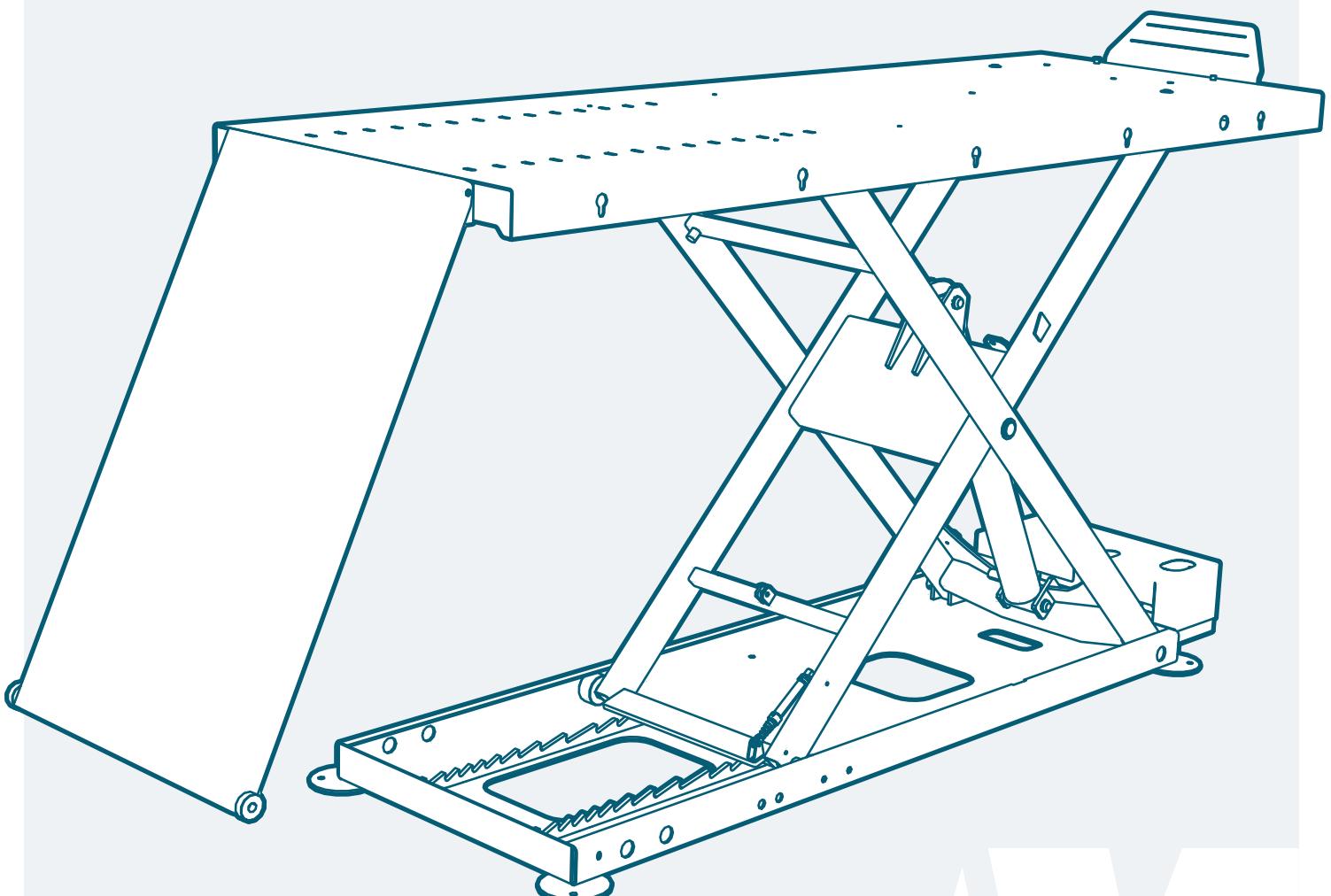


MAROLO

PONTS ÉLÉVATEURS HCT MANUEL D'INSTRUCTIONS



À LIRE ET À CONSERVER

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ**2006/42/CE**

Nous soussignés,

MAROLOTEST SAS
Parc d'activités du Cormier – 11 Boulevard du Cormier
BP 20753
49300 CHOLET Cedex
FRANCE

Catégorie de machine : **PONT ÉLÉVATEUR**

TYPE : Pont élévateur HCT

N° de série :

Ce modèle est reconnu conforme aux exigences essentielles de sécurité et de santé de la directive machines 2006/42/CE qui lui sont applicables , et aux normes suivantes : EN 292-1/2 et EN 1493.

Fait à Cholet, le 15 Novembre 2023

MAROLOTEST S.A.S
Raphael GIRARD
DIRECTEUR GENERAL



MAROLOTEST

Parc d'activités du Cormier - Bd du Cormier - B.P. 20753 - 49307 CHOLET Cedex - FRANCE

Tel. 33(0)2 41 29 29 29

E-mail : contact@marolotest.com – Site internet : www.marolotest.com

SAS au capital de 46000 Euros - Code APE 2822 Z - SIRET 339 938 870 00021

TABLE DES MATIÈRES

1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ	5
1.1. CONSIGNES	5
1.2. ACCESSOIRES DE SÉCURITÉ	6
1.3. PLAQUE SIGNALÉTIQUE	6
1.4. OPTIONS AUTORISÉES	6
1.6. CARNET DE MAINTENANCE	7
2. CARACTÉRISTIQUES ET INSTALLATION DE L'APPAREIL	7
2.1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	7
2.2. TRANSPORT ET ÉLINGAGE	8
2.3. DÉBALLAGE	8
2.4. SURFACE D'INSTALLATION	9
2.5. INSTALLATION	11
2.6. MONTAGE FINAL	13
2.7. ESSAI ET MISE EN ROUTE (OBLIGATOIRE)	13
2.8. ÉPREUVES RÈGLEMENTAIRES (OBLIGATOIRES)	13
3. UTILISATION DE L'APPAREIL	14
3.1. MISE EN PLACE DU VÉHICULE	14
3.2. COMMANDES	14
3.3. CAS PARTICULIERS D'UTILISATIONS INTERDITES	15
3.4. SYSTÈMES AUXILLIAIRES DE LEVAGE	15
4. MAINTENANCE	16
4.1. INSPECTION HEBDOMADAIRE	16
4.2. INSPECTION MENSUELLE	17
4.3. INSPECTION BI-ANNUELLE	17
4.4. INCIDENTS ÉVENTUELS	18
4.5. DURÉE DE VIE DU PONT	19
5. ARRÊT ET STOCKAGE DE L'APPAREIL	19
6. MISE AU REBUT	19
7. GARANTIE	19

**PENDANT LA CONSULTATION DE LA NOTICE D'INSTRUCTION, FAIRE
PARTICULIÈREMENT ATTENTION LORSQUE VOUS RENCONTREZ LES SIGNAUX DE
DANGER SUIVANTS :**

CES SIGNAUX INDIQUENT LA PRÉSENCE DE CONDITIONS OU DE SITUATIONS DE DANGER PLUS OU MOINS IMPORTANTES.

LES SIGNAUX DE DANGER SONT DE DEUX NIVEAUX :



LE NON-RESPECT DE CE SIGNAL ENTRAINE DES RISQUES TRÈS GRAVES POUR LA SÉCURITÉ : MORT, DOMMAGES PERMANENTS À MOYEN ET LONG TERME.



LE NON-RESPECT DE CE SIGNAL PEUT PROVOQUER DES ACCIDENTS OU DES DOMMAGES À LA MACHINE.

LA PRÉSENTE NOTICE TRAITE DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'INSTALLATION ET DE L'UTILISATION DE L'APPAREIL.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, ELLE DOIT ÊTRE LUE ATTENTIVEMENT AVANT TOUTE UTILISATION DE L'APPAREIL.

VEUILLEZ CONSERVER CETTE NOTICE SOIGNEUSEMENT, ELLE VOUS SERA DEMANDÉE LORS D'UNE VISITE D'UN ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ.

1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

1.1. CONSIGNES

Le pont élévateur doit être utilisé uniquement pour l'usage pour lequel il a été conçu. Le constructeur ne pourra pas être considéré comme responsable des éventuels dommages et incidents causés :

- Par une mauvaise utilisation du pont élévateur,
- Lors du fonctionnement du pont élévateur pour un usage autre que, selon les modèles et leur capacité, la levée d'un véhicule de catégorie L comme d'un scooter ou d'une moto (2 ou 3 roues),
- Suite à une modification ou à un défaut d'entretien du pont élévateur.

La suppression ou la modification d'un dispositif de sécurité est une violation des Normes Européennes de Sécurité, et exempte le constructeur de toute responsabilité en cas d'incident.

L'installation du pont élévateur doit être effectuée par des personnels compétents et conformément aux instructions du § 2 : «CARACTÉRISTIQUES ET INSTALLATION DE L'APPAREIL».



NE JAMAIS FAIRE FONCTIONNER LE PONT ÉLÉVATEUR EN CAS DE FUITE HYDRAULIQUE (VÉRIN OU CIRCUIT D'ALIMENTATION).
NE JAMAIS UTILISER LE PONT ÉLÉVATEUR SI LA TEMPÉRATURE AMBIANTE EST INFÉRIEURE A 0°C.

La zone où est installée le pont élévateur doit être couverte et à l'abri du vent et ne doit pas présenter de risques d'incendie ou d'explosion.

Seul l'opérateur sera présent à l'intérieur de la Zone de Sécurité, Cf. § 2.4 « SURFACE D'INSTALLATION » (pourtour de 80 cm autour de l'appareil) durant les opérations de montée et/ou de descente.

Les opérateurs devront avoir été formés aux diverses manœuvres et avoir reçu l'autorisation préalable de leur responsable.

Avancer le véhicule, en vous tenant aux commandes de celui-ci et vérifier sa stabilité avant d'utiliser le pont élévateur.

Vérifier pendant la montée et la descente qu'il n'y a aucun risque pour les personnes présentes.

La sécurité antichute est assurée par le blocage du crabot dans la crémaillère en cas de descente intempestive.
Ne pas monter sur le plateau du pont élévateur ou sur le véhicule lorsque le pont élévateur est en hauteur.



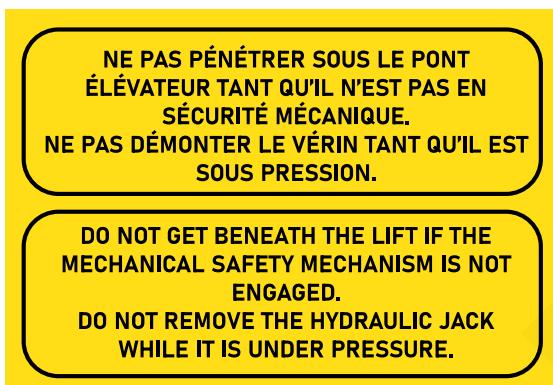
NE JAMAIS SOULEVER LE VÉHICULE AVEC UN CRIC, PORTIQUE, OU TOUT AUTRE DISPOSITIF SANS AVOIR AU PRÉALABLE BLOQUÉ L'UNE DES ROUES SUR LE PLATEAU.

1.2. ACCESSOIRES DE SÉCURITÉ



POUR VOTRE SÉCURITÉ, LE PONT ÉLÉVATEUR EST LIVRÉ AVEC LES DISPOSITIFS SUIVANTS ET IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE LES DÉMONTER.

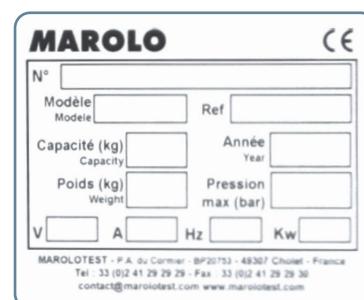
- Butée électrique de fin de première phase de course (modèle encastré),
- Soupape de décharge hydraulique,
- Crêmaillère de blocage et d'appui mécanique,
- Butée d'arrêt de roue,
- Clapet parachute,
- Bouton d'arrêt d'urgence,
- Commande dite «homme mort», cela signifie que les commandes de mouvements sont immédiatement interrompues lorsqu'on relâche les commandes. (Cf. § 3 : «UTILISATION DE L'APPAREIL»),
- Autocollants de sécurité présentés ci-dessous :



1.3. PLAQUE SIGNALÉTIQUE

Pour toute demande d'assistance, il vous sera demandé le modèle et le numéro de série figurant sur la plaque signalétique du produit.

Cette plaque se trouve sur le produit et ne doit pas être modifiée.



1.4. OPTIONS AUTORISÉES

RÉF.	DÉSIGNATION (FR)
C12110	Rampe de sortie avant

1.5. ACCESSOIRES AUTORISÉS

RÉF.	DÉSIGNATION (FR)
C10400	ADDICRANE CT
C10100	Étau de roue à fermeture mains libres
C10130	Étau de roue arrière
C10120	Étau de roue à passage continu
801434Y	Étau de roue manuel
801502	MINILIFT pneumatique
801504	MINILIFT mécanique
800860	Sangle automatique
800532	Béquille arrière monobras
800531	Béquille arrière
800535	Béquille avant dessous de fourche

Les ponts MAROLO peuvent être utilisés avec des accessoires permettant l'immobilisation ou le levage partiel du véhicule pour faciliter les contrôles. La liste des accessoires autorisés est définie ci-dessus. L'utilisation d'accessoires autres que ceux autorisés par MAROLO peut conduire à des dommages au pont élévateur ou au véhicule, et la responsabilité de MAROLO ne pourra pas être engagée en cas d'incident.
L'utilisation de ces différents accessoires de se faire selon leur manuel d'instruction respectif, et en respectant leur capacité maximale d'utilisation.

1.6. CARNET DE MAINTENANCE

Le client doit tenir à jour un carnet d'entretien (Cf. § 4 : « MAINTENANCE »).

Celui-ci peut être demandé lors d'une visite d'un organisme de contrôle agréé. Pour vous aider à établir votre carnet, nous vous fournissons une trame à la fin de ce manuel. Réalisez quelques copies de celle-ci.

2. CARACTÉRISTIQUES ET INSTALLATION DE L'APPAREIL

2.1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Le pont élévateur objet du présent manuel est un outil destiné à faciliter le travail en amenant le véhicule à hauteur souhaitée.

Ce pont élévateur a été conçu pour une utilisation dans un atelier pour le contrôle de véhicule.

MODÈLE	REF.	HAUTEUR MAX.	LONGEUR	LARGEUR	CAPACITÉ	SÉCURITÉ	ÉNERGIE	POIDS
HCT	C12200						Electrique 230V 50Hz - 1,1KW - 7,4A + Air 8 bar	
HCTE (Encastré)	C12201	1200 mm	2200 mm	750 mm	600 kg	Auto.		270 kg

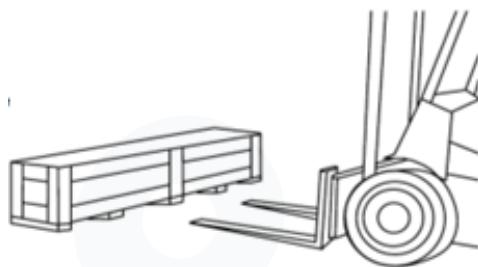
2.2. TRANSPORT ET ÉLINGAGE



**NE JAMAIS SOULEVER LE PONT ÉLÉVATEUR PAR LE PLATEAU
SANS QUE LE VÉRIN HYDRAULIQUE NE SOIT AU MAXIMUM
DE SA COURSE ET SOUS PRESSION**

Le pont élévateur doit être transporté sur la palette sur laquelle il a été livré. À défaut, il doit être manutentionné sur une palette pleine et à minima plus longue et plus large que le pont élévateur conditionné. Cette précaution est très importante pour éviter le gauchissement de l'ensemble, et les aléas de fonctionnement qui peuvent en découler.

En cas de levage par palan, utiliser des élingues adaptées aux poids et dimensions du pont élévateur, et en bon état. Il est obligatoire de les vérifier avant de lever le pont élévateur.



2.3. DÉBALLAGE



**S'ASSURER QUE LES EMBALLAGES VIDES SONT CONSERVÉS A
L'ABRIS DES ENFANTS – RISQUE D'ETOUFFEMENT.**

Vérifier le bon état de l'emballage et la présence des différents accessoires, en cas de problème contacter immédiatement votre revendeur.

Les divers accessoires livrés avec le pont élévateur se trouvent dans le colis attaché sur le plateau. Il peut contenir :

- Une butée de roue (avec ses boulons de fixation),
- Une rampe d'accès pivotante (avec ses pattes et ses boulons de fixation),
- 4 goujons d'ancrage
- un boulon de sécurité pour la maintenance,
- une notice d'instruction,
- une déclaration de conformité (dans la notice)
- un livret de maintenance (dans la notice)
- les options listées Cf. § 1.4 «OPTIONS AUTORISÉES»

S'assurer de la présence de tous les éléments avant de jeter les emballages. Manipuler la palette à l'aide de moyens de manutention adéquats (chariot élévateur, palan, transpalette, élingues).

2.4. SURFACE D'INSTALLATION

Le pont élévateur doit être installé sur une surface plane et de niveau, en béton de préférence. La résistance de la dalle devra supporter une charge minimale de 650 Kg/m² et la dalle de béton doit avoir une épaisseur minimale de 130 mm.

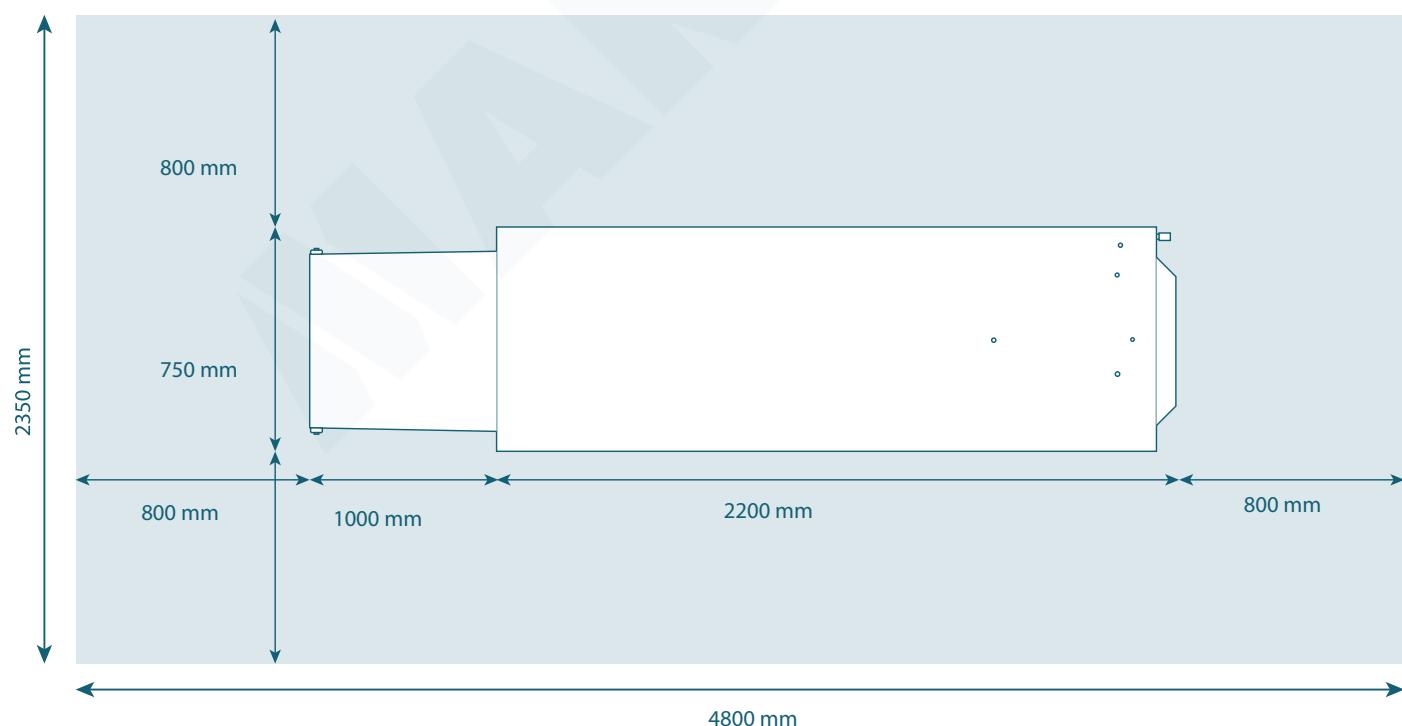
Prévoir une Zone de Sécurité autour du pont élévateur, définissant les zones de passages en tenant compte des rampes, butées de roues, et des éléments de vos véhicules qui pourraient dépasser de la plateforme. Les dimensions des zones de sécurité sont définies dans les schémas ci-contre et dans les plans d'implantation ou d'encastrement. Dans le cas d'un pont encastré, se reporter au plan d'encastrement pour la définition des caractéristiques de la fosse.

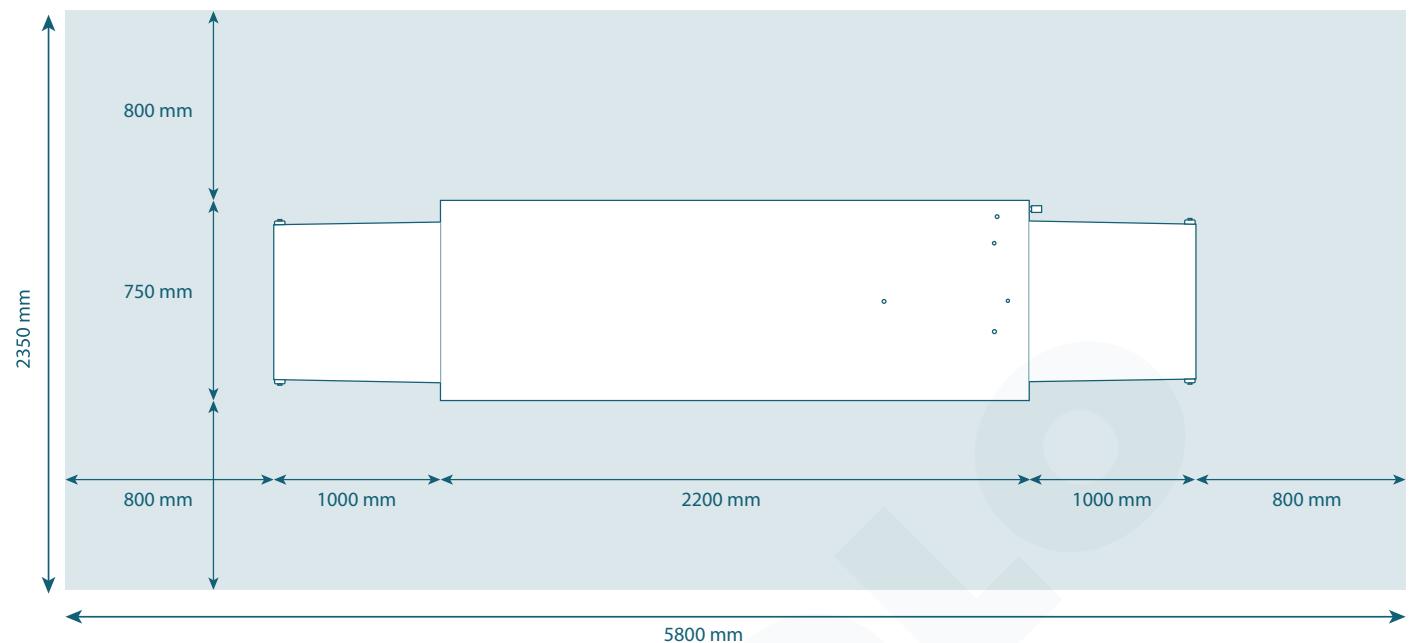
Nous préconisons de matérialiser la zone de sécurité à l'aide d'un marquage au sol.
Rappel de la réglementation : 0,8 m pour les circulations autour du pont élévateur



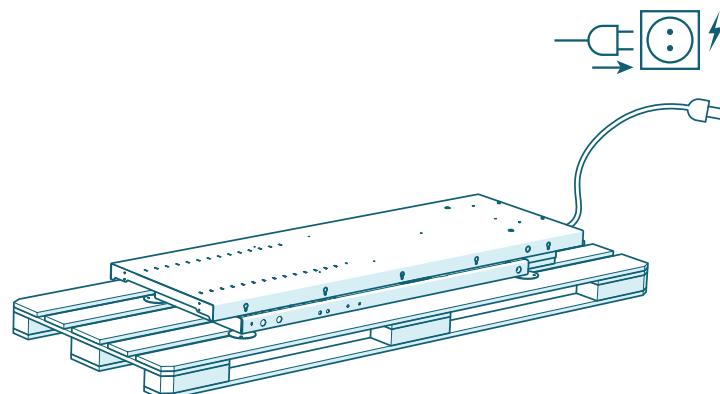
SEUL L'OPÉRATEUR DOIT ETRE PRÉSENT DANS LA ZONE DE SÉCURITÉ PENDANT LES OPÉRATIONS DE MONTÉE ET DE DESCENTE.

DÉFINITION DE LA ZONE DE SÉCURITÉ - MODÈLE HCT :

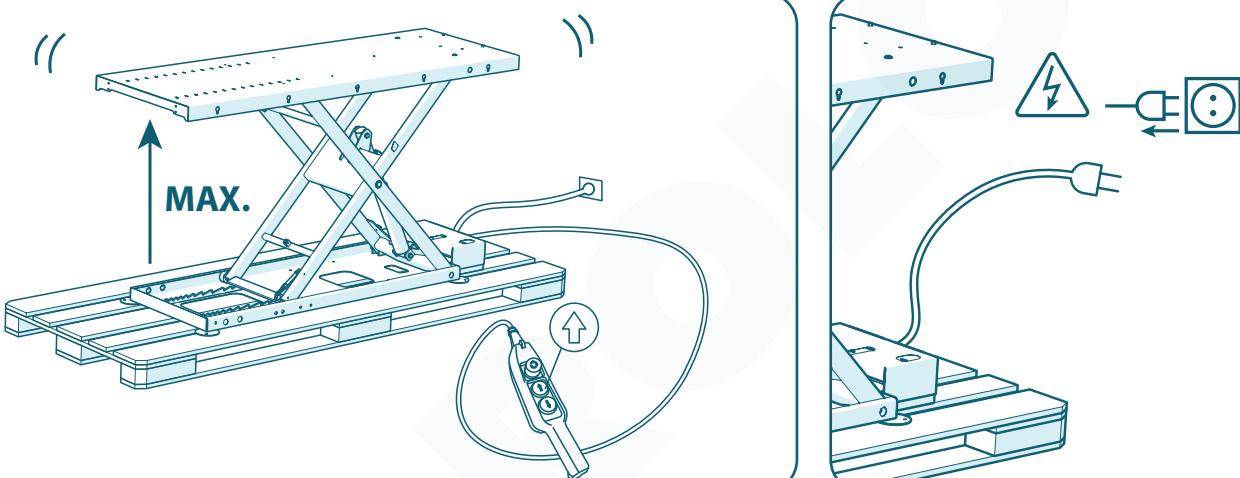


DÉFINITION DE LA ZONE DE SÉCURITÉ - MODÈLE HCT + RAMPE DE SORTIE AVANT:

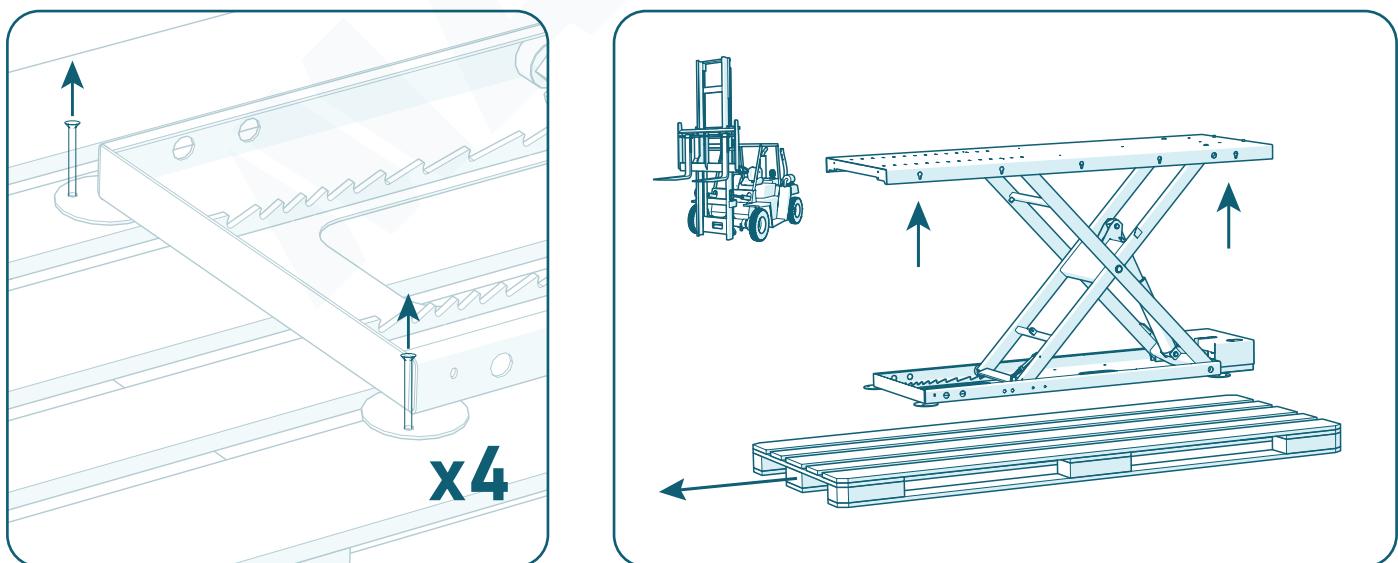
2.5. INSTALLATION



1. Déballer le pont élévateur et brancher la centrale à une alimentation adaptée.

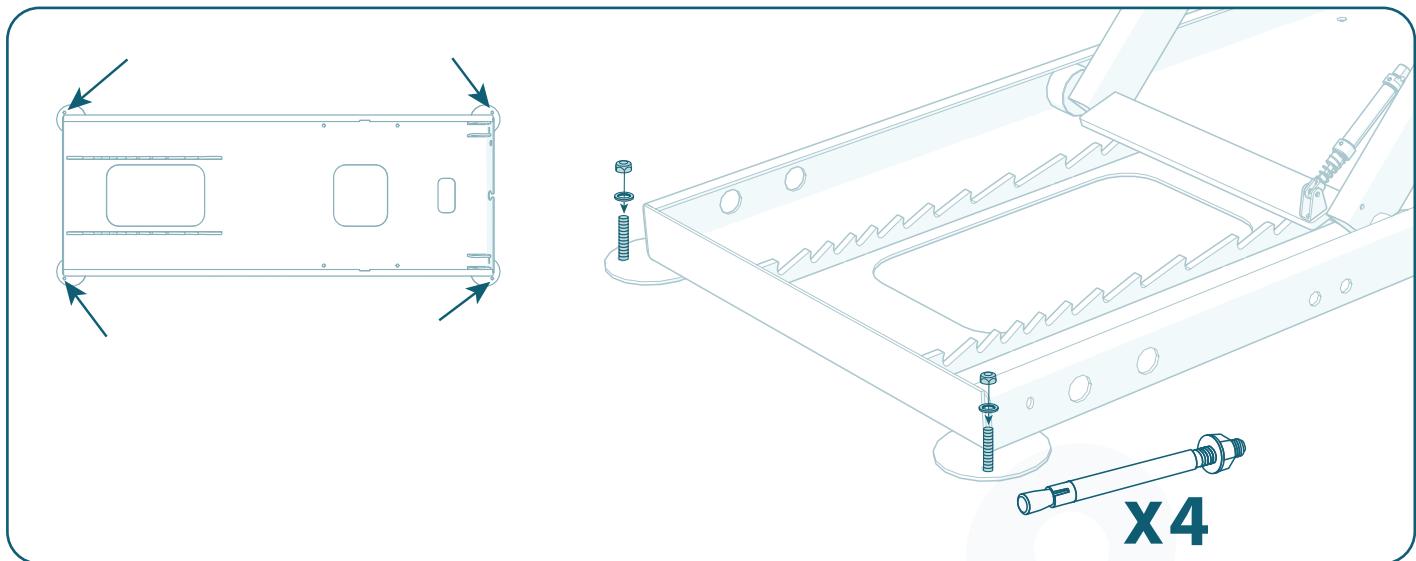


2. Utiliser la télécommande du pont élévateur pour mettre le pont en position haute maximale (cf. §3.2 «COMMANDES»). Débrancher la centrale.



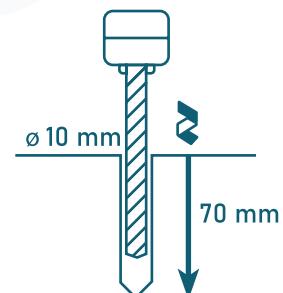
3. Retirer les fixations du pont à la palette. À l'aide d'un chariot élévateur, soulever le pont élévateur en le prenant sous le plateau. Éliminer la palette.

4. Reposer le pont élévateur au sol à son emplacement final, en prenant en compte la ZONE DE SÉCURITÉ obligatoire telle que définie dans §2.4 «SURFACE D'INSTALLATION».



5. Le socle du pont élévateur doit **impérativement** être fixé au sol par 4 goujons (fournis). Pour la pose de ces goujons, percer au préalable un trou de Ø10mm et de profondeur 70mm.

Voir instructions de pose des goujons d'ancrage en **ANNEXE A**



2.6. MONTAGE FINAL

Après avoir évacué l'ensemble des emballages, installer le pont élévateur à son emplacement final. Assurez-vous que la Zone de Sécurité est suffisante, Cf. § 2.4 «SURFACE D'INSTALLATION». Munissez-vous d'élingues pouvant supporter le poids du pont élévateur indiqué dans le tableau Cf. § 2.1 «CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES».

Connexion pneumatique : Connecter le pont élévateur à un réseau d'air pneumatique (Cf. § 2.1 «CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES»). La connexion du pont se situe à l'avant du socle. Le réseau d'air doit être équipé d'une vanne d'isolement, d'un régulateur, d'un système d'assèchement et de lubrification du réseau, sinon des dysfonctionnements du pont élévateur peuvent apparaître.



L'ABSENCE OU L'INSUFFISANCE DE MAINTENANCE DU FILTRE RÉGULATEUR-LUBRIFICATEUR PEUT ENGENDRER DES DYSFONCTIONNEMENTS.

Connexion électrique : Connecter le pont élévateur au réseau électrique (Cf. § 2.1 «CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES») équipé d'un disjoncteur différentiel 30 mA.

A l'aide des commandes lever le pont élévateur jusqu'au maximum. Puis utiliser les élingues et un moyen de manutention adéquat pour soulever le pont élévateur et retirer la palette.

Enfin le poser au sol à son emplacement final, au milieu de sa Zone de Sécurité.

Pour l'installation des options, se référer à leurs manuels respectifs.



TOUTE INTERVENTION SUR LES RÉSEAUX PNEUMATIQUE OU ÉLECTRIQUE DOIT ÊTRE RÉALISÉE PAR UN TECHNICIEN QUALIFIÉ.

LE RÉSEAU PNEUMATIQUE DOIT ÊTRE ÉQUIPE D'UN SYSTÈME D'ASSÈCHEMENT ET DE LUBRIFICATION ET D'UN RÉGULATEUR DE PRESSION.

LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE DOIT ÊTRE ÉQUIPE D'UN DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL DE 30 MA ET/OU TOUT AUTRE MOYEN EXIGÉ PAR LA RÈGLEMENTATION EN VIGEUR DANS VOTRE PAYS.

2.7. ESSAI ET MISE EN ROUTE (OBLIGATOIRE)

Effectuer des courses complètes, montée et descente à vide, Cf. § 3.2 «COMMANDES». Contrôler le bon fonctionnement des accessoires en option selon leur Manuel d'Instructions.

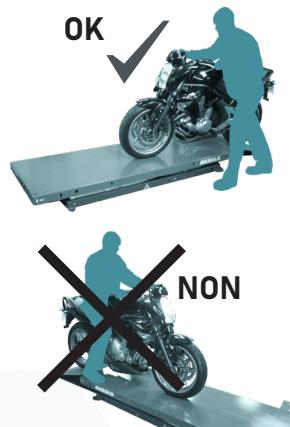
2.8. ÉPREUVES RÈGLEMENTAIRES (OBLIGATOIRES)

Suite à l'installation du pont élévateur il est indispensable de se référer à la législation en vigueur dans votre pays et celle de votre activité, concernant les tests de charge et les vérifications périodiques obligatoires.

3. UTILISATION DE L'APPAREIL

3.1. MISE EN PLACE DU VÉHICULE

- Mettre le véhicule en place sur le pont élévateur, moteur éteint et sans que l'utilisateur monte sur le véhicule ni la plateforme, (voir illustrations ci-contre) en roulant au milieu de la rampe d'accès.
- Avancer jusqu'à ce que le véhicule soit centré sur le plateau et en contact avec la butée de roue du pont élévateur ou de l'étau de roue (option). Pour les 2 roues, stabiliser le véhicule en fermant l'étau de roue et/ou à l'aide de sangles. Le Véhicule doit être stable.
- Laisser le véhicule au point mort.
- Avant de lever le pont élévateur, vérifier qu'aucune personne ou objet soient dans la Zone de Sécurité, Cf. § 2.4 « SURFACE D'INSTALLATION », puis actionner la commande de montée, Cf. § 3.2 « COMMANDES ». Lever à la hauteur idéale de travail.
- IMPORTANT :** Vérifier que le crabot du pont se met bien en sécurité.
- Avant la descente, s'assurer que la zone de travail ne présente pas d'objet ou obstacle à la descente. Puis actionner la commande de descente selon les recommandations du § 3.2 « COMMANDES ».



IL EST OBLIGATOIRE DE SÉCURISER SUR LE PLATEAU LES VÉHICULES À DEUX ROUES À L'AIDE D'UN ÉTAU DE ROUE OU DE SANGLES ADAPTÉES.



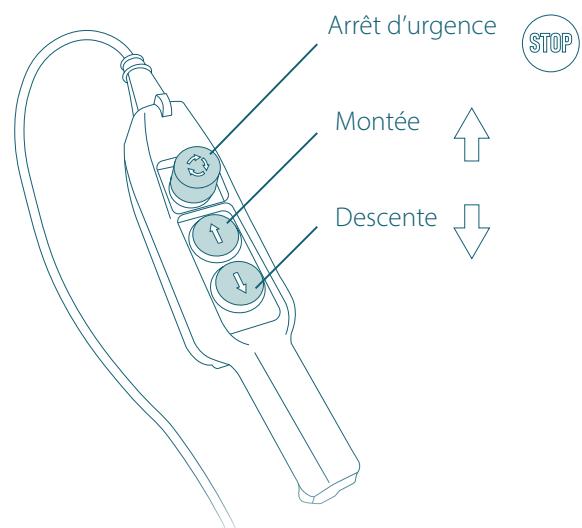
IL EST IMPÉRATIF DE CONTRÔLER LA STABILITÉ DU VÉHICULE AVANT L'UTILISATION DU PONT ÉLÉVATEUR.

NE JAMAIS COMMENCER VOTRE TRAVAIL SANS VOUS ÊTRE ASSURÉ DU CONTACT DU CRABOT SUR LA CRÉMAILLÈRE ET DE LA STABILITÉ DE LA CHARGE.

3.2. COMMANDES

REMARQUE : Pour des raisons de sécurité, le crabot est automatiquement relâché quand le technicien arrête d'utiliser la commande.

Si ce n'est pas le cas, ne pas utiliser le pont élévateur et appeler notre Service Technique.





LE CRABOT DOIT ÊTRE EN CONTACT AVEC LA CREMAILLÈRE QUAND LE PONT ELEVATEUR EST UTILISÉ, ET CE QUELLE QUE SOIT LA HAUTEUR DE TRAVAIL. LE TECHNICIEN DOIT LE VÉRIFIER À CHAQUE DÉPLACEMENT DU PLATEAU.

NE JAMAIS TRAVAILLER AVEC UN SYSTEME DE SÉCURITÉ DÉFECTUEUX.

3.3. CAS PARTICULIERS D'UTILISATIONS INTERDITES

Quand le véhicule est sur sa béquille, il est strictement interdit de le déplacer sur le pont sans l'avoir au préalable débéquillé, au risque d'endommager le pont et de mettre en danger l'opérateur.

Quel que soit le pont élévateur, la masse théorique résultante du véhicule doit toujours se trouver à l'intérieur du périmètre formé par les 4 points des croisillons, à savoir les 2 points fixes des croisillons et les 2 points mobiles formés par les galets. Le non-respect de cette consigne peut entraîner une détérioration du pont et la mise en danger de l'opérateur.

3.4. SYSTÈMES AUXILLIAIRES DE LEVAGE

Les ponts MAROLO ont été conçus pour recevoir les systèmes auxiliaires de levage de la gamme MAROLO, tel que le MINILIFT ou l'ADDICRANE CT. L'utilisation de ces différents systèmes doit se faire selon leur manuel d'instruction respectif, et en respectant leur capacité maximale d'utilisation.

Les autres systèmes auxiliaires de levage ne sont pas autorisés sur les ponts MAROLO, car ils risquent d'endommager la structure du pont et de mettre en danger l'opérateur.

Les systèmes auxiliaires de levage autorisés doivent être centrés sur au moins une glissière de guidage du plateau.

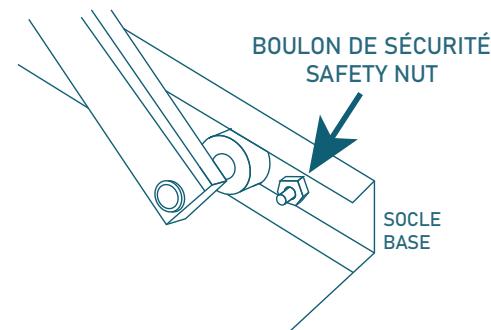
4. MAINTENANCE

Les tableaux qui suivent détaillent les préconisations de MAROLO quant à la maintenance du pont élévateur.

Les différentes inspections à effectuer se divisent en 3 catégories : les inspections hebdomadaires, mensuelles, et bi-annuelles.

Les numéros de pièce mentionnés font référence aux éclatés fournis en ANNEXE B.

Le client doit tenir à jour un carnet d'entretien de son pont élévateur, celui-ci pourra demandé lors d'une visite d'un organisme de contrôle agréé. Pour vous aider à établir votre carnet, nous vous fournissons une trame à la fin de ce manuel. Réalisez quelques copies de celle-ci.



LE PONT ÉLÉVATEUR DOIT ÊTRE MIS HORS ÉNERGIES LORS DES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE.



LE PONT ÉLÉVATEUR NE DOIT PAS ÊTRE EN CHARGE LORS DES DIVERSES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE (NETTOYAGE, ENTRETIEN, INTERVENTION ...), ET NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ.

AVANT UNE INTERVENTION SOUS LE PONT ÉLÉVATEUR, S'ASSURER QUE LE CRABOT EST EN CONTACT AVEC LA CRÉMAILLÈRE ET INSTALLER LE BOULON DE SÉCURITÉ EN CAS DE MAINTENANCE (VOIR SCHÉMA CI-DESSUS).

4.1. INSPECTION HEBDOMADAIRE

CODE	INSPECTION HEBDOMADAIRE
H1	Vérification de l'étanchéité de tous les organes du circuit hydraulique (Vérins, flexibles, centrale hydraulique)
H2	Vérification de l'étanchéité de tous les organes du circuit pneumatique (Vérin, raccords, flexibles pneumatiques)
H3	Vérifier la présence de toutes les pièces amovibles : - Notice d'instruction - Boulon de sécurité pour la maintenance
H4	Vérifier le bon fonctionnement des boutons de la télécommande (montée, descente, arrêt d'urgence). Si encastrée, vérifier bon fonctionnement du buzzer et du bouton de fin de course.
H5	Réaliser une montée et une descente complètes à vide. Vérifier l'absence de bruit ou de vibrations excessives. Vérifier le bon fonctionnement de la rampe.
H6	Vérifier l'état de la rampe, des galets de rampes.
H7	Graisser les taraudages de fixation de l'étau de roue avant et visser la vis papillon pour vérifier l'absence de points durs ou de jeu (cf ANNEXE D).

4.2. INSPECTION MENSUELLE

CODE	INSPECTION MENSUELLE
M1	Procéder à un nettoyage complet du pont élévateur sans utiliser ni solvant, ni eau en grande quantité.
M2	Vérifier la présence des autocollants de sécurité (cf ANNEXE E)
M3	Vérifier la présence de la plaquette CE avec un numéro de série lisible.
M4	Vérifier que les 4 goujons d'ancre sur le pont élévateur sont présents et en prise dans le sol.
M5	Nettoyer raccord filtre en ligne pneumatique.
M6	Vérifier l'état et la présence des organes de sécurité : - Butées de roues (sauf modèle encastré ou avec option rampe de sortie avant) - Crabot de sécurité avec son vérin pneumatique
M7	Nettoyer les chemins de roulement des galets de l'embase et du support plateau, vérifier l'absence de corps étrangers, de déformations, etc...

4.3. INSPECTION BI-ANNUELLE

CODE	INSPECTION BI-ANNUELLE
BA1	Contrôler l'absence de fissures éventuelles sur l'embase, les croisillons, le crabot de sécurité, le plateau, le support plateau , la rampe d'accès, etc...
BA2	Vérifier le serrage de toutes les vis.
BA3	Vérifier niveau d'huile dans le réservoir de la centrale hydraulique lorsque le pont élévateur est en position haute.
BA4	Lubrifier et contrôler le jeu dans les axes d'articulation et vérifier la présence de circlips aux deux extrémités de chaque axe.
BA5	Lubrifier et contrôler le jeu dans les galets de roulement.



LA GARANTIE ET LA RESPONSABILITÉ DU CONSTRUCTEUR NE POURRONT PAS ÊTRE ENGAGÉES SI LE CARNET D'ENTRETIEN N'EST PAS RENSEIGNÉ CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES CITÉES PRÉCÉDEMMENT.

4.4. INCIDENTS ÉVENTUELS

Incident	Cause probable	Solution
Le pont élévateur ne soulève pas la charge	Charge à soulever est supérieure aux capacités maximales de l'appareil	Retirer la charge
	Pas d'alimentation électrique	Vérifier le réseau électrique
	Fuite sur le vérin ou sur le circuit hydraulique	Mettre l'élévateur en sécurité mécanique et remplacer l'élément défectueux
	La commande de montée ne fonctionne pas	Mettre l'élévateur en sécurité mécanique et retirer l'obstruction
	Coincement mécanique dans le chassis	Mettre l'élévateur en sécurité mécanique et retirer l'obstruction
Le pont élévateur monte et redescend seul lorsqu'on lâche le bouton de montée	Le clapet de descente ou l'électrovanne de descente reste actionnée	Mettre l'élévateur en sécurité mécanique et remplacer l'élément défectueux
Le pont élévateur ne descend pas	Crémaillère de sécurité non libérée	Agir sur la commande de montée pour libérer la sécurité
	La crémaillère de sécurité ne se libère pas	Faire appel à notre service technique
Le pont élévateur ne descend pas à fond	Corps étranger dans la partie mécanique	Relever le plateau, mettre en sécurité et retirer l'obstruction
	Jeu dans les diverses articulations	Relever le plateau, mettre en sécurité et remplacer les éléments défectueux
	Déformation du chassis ou du croisillon	Relever le plateau, mettre en sécurité et remplacer les éléments défectueux
Le pont élévateur manque de stabilité en position haute	Corps étranger dans la partie mécanique	Retirer l'obstruction en prenant les précautions nécessaires



EN CAS DE BRUIT OU DE COMPORTEMENT ANORMAL DE LA TABLE ÉLÉVATRICE, STOPPER IMMÉDIATEMENT SON UTILISATION, ÉLOIGNER TOUTES LES PERSONNES ET PRÉVENIR NOTRE SERVICE TECHNIQUE.

SAV MAROLOTTEST
+33 (0)2 41 29 29 29

4.5. DURÉE DE VIE DU PONT

Pour préserver la longévité du pont élévateur, les organes principaux de la machine doivent être entretenus et remplacés périodiquement. Le tableau ci-dessous détaille la durée de vie estimée de chaque organe et les préconisations de MAROLO quant à leur renouvellement.

Ces préconisations sont données dans le cadre d'une utilisation normale de la table élévatrice (Soit en moyenne 1000 montées en pression par an au maximum. Au-delà, nous consulter.) et le respect des consignes d'utilisation, d'installation, de stockage et de maintenance.

Organe concerné	Préconisation	Cas particuliers
Micro vérin de sécurité et son ressort	Changement tous les 2 ans	Après un incident (Nous contacter)
Crabot et axes	-	A changer en cas de choc
Clapet pare-chute	-	A changer en cas d'incident
Huile hydraulique	Changement tous les 1 an*	-
Flexibles hydrauliques	Changement tous les 5 ans	A changer si dégradés



*Pour le remplacement ou l'appoint de l'huile de votre pont élévateur, utiliser uniquement l'huile ML-46 préconisée par MAROLO.

5. ARRÊT ET STOCKAGE DE L'APPAREIL

Le pont élévateur doit toujours être stocké en position basse. Débrancher l'alimentation électrique et/ou pneumatique.

Graisser les divers axes, points de contact et articulations, galets et chemins de roulement.

Stocker l'appareil sur une surface plane et de niveau, dans une zone couverte, le bâcher en laissant une libre circulation d'air pour éviter la condensation et l'oxydation.

6. MISE AU REBUT

En tant que propriétaire légal du pont élévateur jusqu'à sa destruction complète, vous pourriez être tenu pour responsable de tout accident pouvant intervenir sur son lieu de stockage.

Nous vous conseillons de rendre le pont élévateur totalement inopérant en démontant ou en détruisant le vérin principal et son circuit d'alimentation.

Les divers éléments constitutifs doivent être traités conformément aux normes et directives Européennes ou celles en vigueur dans votre pays.

7. GARANTIE

Ce produit est garanti 1 an. Pendant cette période, toute pièce détachée nécessitant d'être changée est envoyée au client à nos frais. Le remplacement des pièces se fait à la charge du client et doit être fait selon les instructions de MAROLO. Cette garantie exclut les pannes liées à une utilisation anormale du produit, contraire aux instructions figurant dans le manuel d'utilisation, en cas d'absence ou d'insuffisance de maintenance, ou lors d'une modification du produit non autorisée par MAROLO. Les pièces d'usures ne sont pas concernées par la garantie constructeur.

Pour plus d'informations, nos Conditions Générales de Vente sont consultables sur www.marolotest.com.

ANNEXE A : NOTICE D'INSTRUCTION DES GOUJONS D'ANCRAGE

CARACTÉRISTIQUES DES GOUJONS FOURNIS :

Diamètre : M10
 Longueur (l) : 95 mm
 Surplat : 17 mm
 Diamètre de perçage (d0) : 10 mm
 Matière : Acier
 Finition : Zinc
 Couple de serrage (T_{inst}) : 30 Nm
 Diamètre de passage dans la pièce à fixer (df) : 12 mm
 Homologation : ETA-02/0001

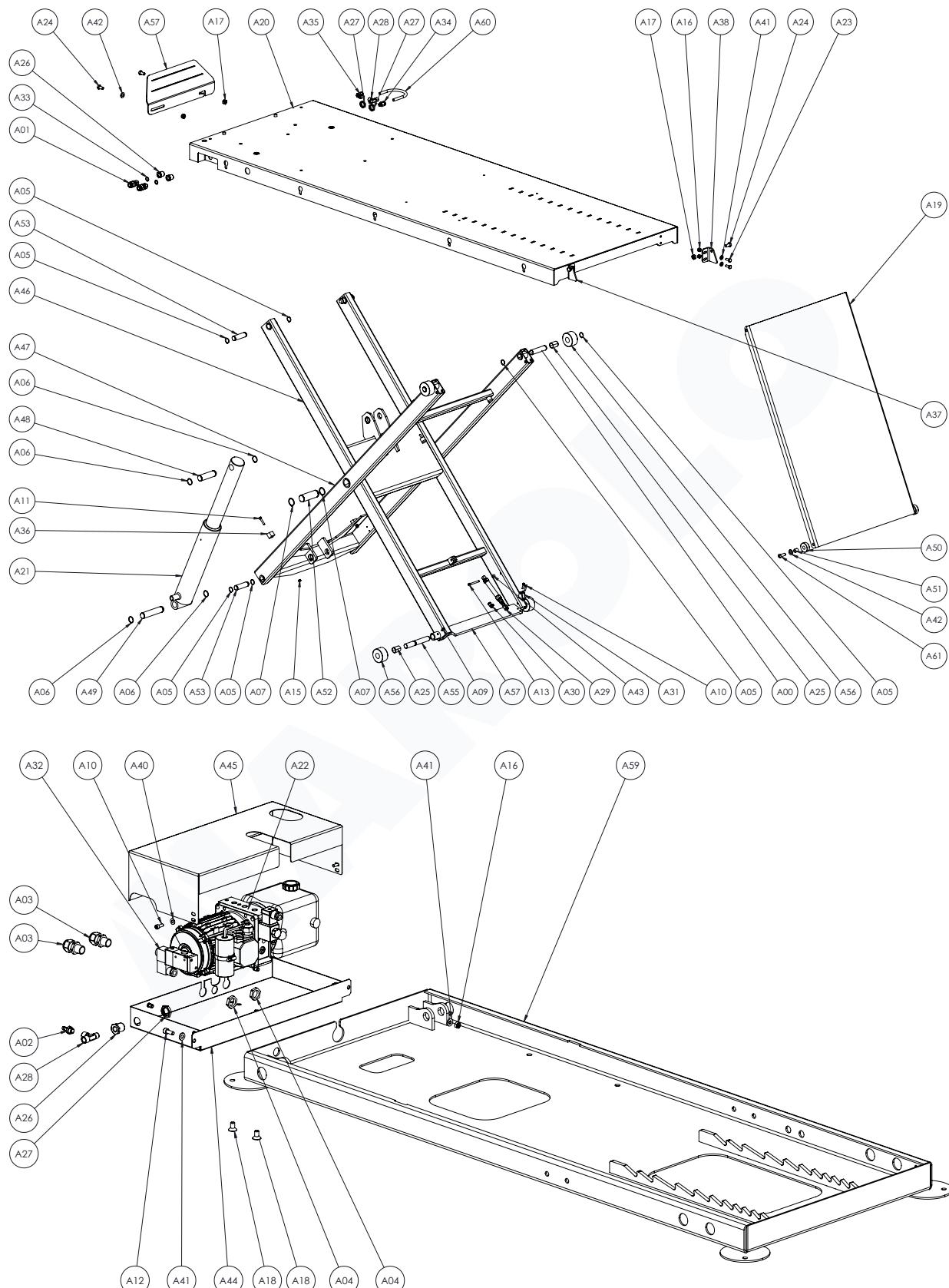


INSTRUCTIONS DE MISE EN OEUVRE :

Profondeur de perçage : 70 mm

	<p>Percer perpendiculairement à la surface du support d'ancrage sans endommager l'armature. En cas d'erreur de perçage : effectuer un nouveau trou à une distance > 2 x la profondeur du perçage non conforme ou à une distance inférieure lorsque le trou a été rempli de mortier haute résistance et qu'il ne se trouve pas dans la direction de la charge appliquée dans le cas d'une contrainte de cisaillement ou de traction oblique.</p>
	<p>Nettoyer le perçage depuis le fond du trou.</p>
	<p>Vérifier le positionnement de l'écrou.</p>
	<p>Enfoncer le goujon jusqu'à atteindre h_s ou h_{dsd}. La condition est remplie à partir du moment où l'épaisseur de la pièce à fixer n'est plus grande que l'épaisseur maximale à fixer marquée sur le goujon d'ancrage, conformément aux annexes A2 et A3.</p>
	<p>Appliquer le couple de serrage à la clé dynamométrique.</p>

ANNEXE B : VUES ÉCLATÉES

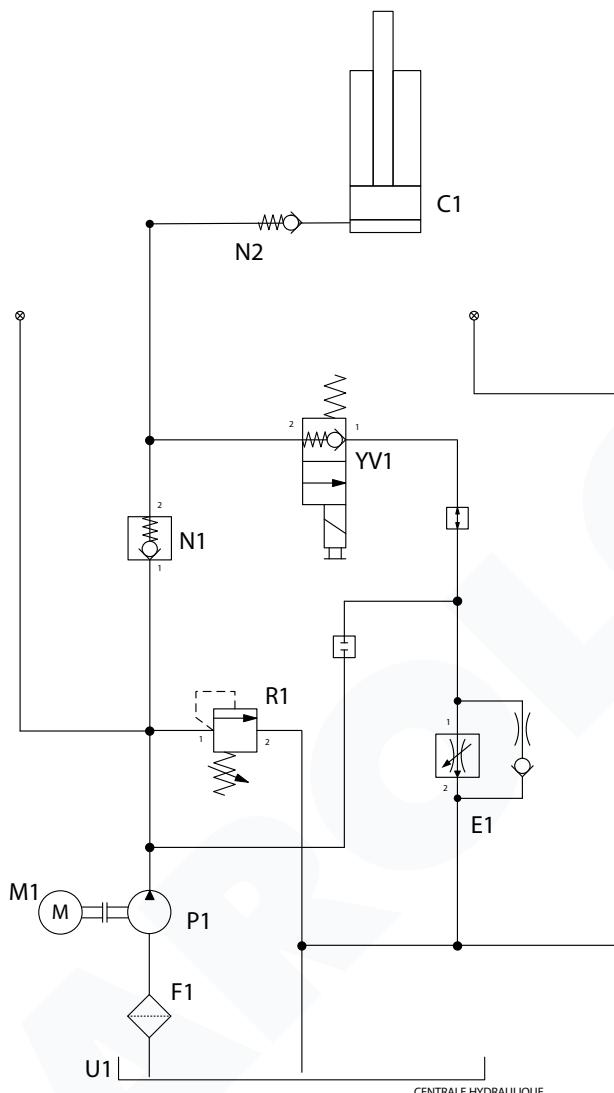


ANNEXE C : LISTE DES PIÈCES (SUITE)

Plateau MCT			
Index	Code	Désignation	Qté
A01	400127	COUPLEUR RAPIDE PNEUMATIQUE - ISO B	2
A02	CAN1-4	RACCORD CANNELE 1/4"	1
A03	CEF012	PRESSE ETOUPE	2
A04	CEF181	ECROU DE PRESSE ETOUPE	2
A05	CIRC 20	CIRCLIPS EXTERIEUR DIAMETRE 20 mm	12
A06	CIRC 25	CIRCLIPS EXTERIEUR DIAMETRE 25 mm	8
A07	CIRC 30	CIRCLIPS EXTERIEUR DIAMETRE 30 mm	4
A08	CN0520	VIS TETE CHC M5x20	2
A09	CN0610	VIS TETE CHC M6x10	2
A10	CN0616	VIS TETE CHC M6x16	4
A11	CN0630	VIS TETE CHC M6x30	2
A12	CN0820	VIS TETE CHC M8x20	2
A13	CZ0655	VIS TETE CHC M6x55	1
A14	EFZ 05	ECROU FREIN M5	2
A15	EFZ 06	ECROU FREIN M6	2
A16	EFZ 08	ECROU FREIN M8	6
A17	EFZ 10	ECROU FREIN M10	6
A18	FN1020	VIS TETE FRAISEE M10x20	2
A19	HCT1236	RAMPE D'ACCES	1
A20	HCT1280	PLATEFORME SUPPORT DE CHARGE	1
A21	HYD010Y	VERIN HYDRAULIQUE	1
A22	HYD078	CENTRALE HYDRAULIQUE 230V 1,1kW	1
A23	HZ0820	VIS TETE H M8x20	4
A24	HZ1020	VIS TETE H M10x20	4
A25	IGU008	PALIER LISSE	4
A26	KUH017_01	RACCORD PNEUMATIQUE PASSE-CLOISON	3
A27	KUH017_02	ECROU PASSE-CLOISON	3
A28	KUH019	TE MALE/FEMELLE 1/4"	2
A29	KUH028	MINI-VERIN PNEUMATIQUE DE SECURITE	1
A30	KUH029	EQUERRE MALE ORIENTABLE M5	1
A31	KUH031	ARTICULATION POUR MINI-VERIN PNEUMATIQUE	1
A32	KUH058	ELECTRVANNE PNEUMATIQUE	1
A33	KUH087	JOINT NYLON 1/4"	2
A34	KUH123	UNION SIMPLE MALE D10 - 1/4"	1
A35	KUH125	EQUERRE MALE ORIENTABLE D10 - 1/4"	1
A36	ML1237	BUTEE BASSE INCLINEE	2
A37	ML1428	SUPPORT GAUCHE POUR RAMPE	1
A38	ML1429	SUPPORT DROIT POUR RAMPE	1
A39	PLOTAB	BUTEE BASSE CAOUTCHOUC	2
A40	RZ 06	RONDELLE DIAMETRE 6	4
A41	RZ 08	RONDELLE DIAMETRE 8	8
A42	RZ 10	RONDELLE DIAMETRE 10	4
A43	SKI044	ENTRETOISE PLASTIQUE	1
A44	TH1233	SUPPORT CENTRALE HYDRAULIQUE	1
A45	TH1234	CARTER CENTRALE HYDRAULIQUE	1
A46	TH1250	CROISILLON INTERIEUR	1

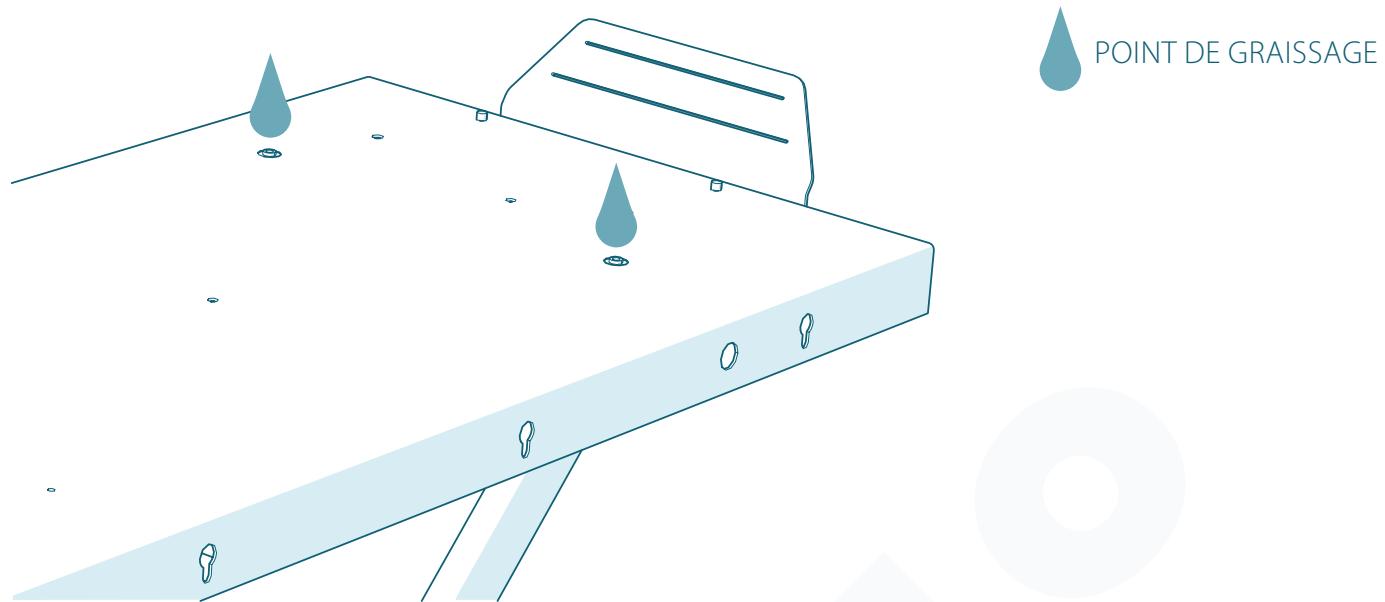
Plateau MLCT			
Index	Code	Désignation	Qté
A47	TH1251	CROISILLON EXTERIEUR	1
A48	TH1280	AXE TIGE VERIN	1
A49	TH1281	AXE PIED VERIN	1
A50	TP1219	GALET DE RAMPE	2
A51	TP1223	ENTRETOISE POUR GALET DE RAMPE	2
A52	TP1252	AXE CENTRAL	2
A53	TP1253	AXE CROISILLON PLATEAU ET SOCLE	4
A54	TP1255	AXE GALET PLATEAU	2
A55	TP1256	AXE CRABOT	2
A56	TP1257	GALET DE ROULEMENT	4
A57	TP1258	CRABOT DE SECURITE	1
A58	tp1284	BUTEE DE ROUE	1
A59	TP1285	SOCLE	1
A60	TUY710	TUYAU POLYURETHANE	1
A61	VB1030	VIS TETE BOMBEE M10x30	2

ANNEXE D : SCHÉMA HYDRAULIQUE

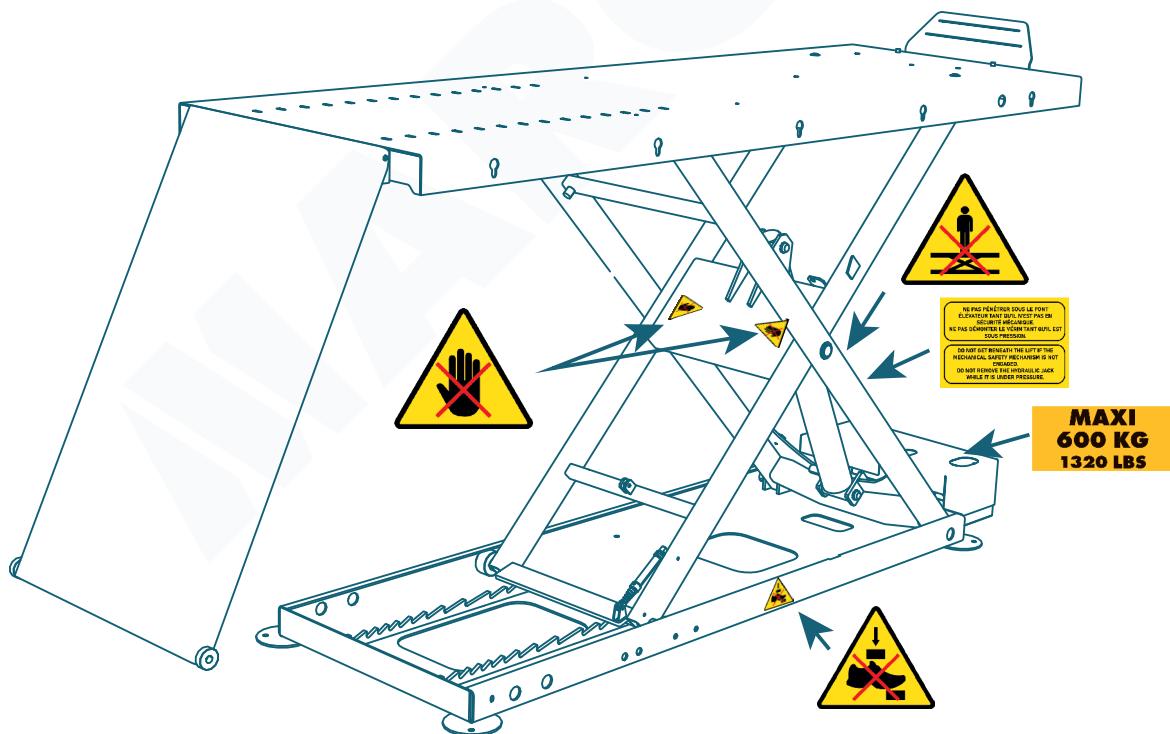


Code	Désignation
C1	Vérin hydraulique
E1	Limiteur de débit réglable
F1	Filtre 350 µm
M1	Moteur monophasé 230V
N1	Clapet anti-retour
N2	Clapet parachute
P1	Pompe
R1	Soupe de décharge 230 Bar
U1	Réservoir d'huile
YV1	Électrovanne 230V

ANNEXE D : GRAISSAGE DES TARAUDAGES



ANNEXE E : POSITION DES AUTOCOLLANTS



LIVRET DE MAINTENANCE

PONT ÉLÉVATEUR N°

[View Details](#)

Année

Année

Responsable

1

INSPECTION HEBDOMADAIRE						
SEMAINE	H1	H2	H3	H4	H5	H6
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						
32						
33						
34						
35						
36						
37						
38						
39						
40						
41						
42						
43						
44						
45						
46						
47						
48						
49						
50						
51						
52						

CODE	INSPECTION HEBDOMADAIRE
H1	Vérification de l'étanchéité de tous les organes du circuit hydraulique (Vérins, flexibles, centrale hydraulique)
H2	Vérification de l'étanchéité de tous les organes du circuit pneumatique (Vérin, raccords, flexibles pneumatiques)
H3	Vérifier la présence de toutes les pièces amovibles : - Notice d'instruction - Boulon de sécurité pour la maintenance
H4	Vérifier le bon fonctionnement des boutons de la télécommande (montée, descente, arrêt d'urgence). Si encastrée, vérifier bon fonctionnement du buzzer et du bouton de fin de course.
H5	Réaliser une montée et une descente complètes à vide. Vérifier l'absence de bruit ou de vibrations excessives. Vérifier le bon fonctionnement de la rampe.
H6	Vérifier l'état de la rampe, des galets de rampes.
H7	Graisser les taraudages de fixation de l'étau de roue avant et visser la vis papillon pour vérifier l'absence de points durs ou de jeu (cf ANNEXE D).

CODE	INSPECTION MENSUELLE
M1	Procéder à un nettoyage complet du pont élévateur sans utiliser ni solvant, ni eau en grande quantité.
M2	Vérifier la présence des autocollants de sécurité (cf ANNEXE E)
M3	Vérifier la présence de la plaquette CE avec un numéro de série lisible.
M4	Vérifier que les 4 goujons d'ancre sur le pont élévateur sont présents et en prise dans le sol.
M5	Nettoyer raccord filtre en ligne pneumatique.
M6	Vérifier l'état et la présence des organes de sécurité : - Butées de roues (sauf modèle encastré ou avec option rampe de sortie avant) - Crabot de sécurité avec son vérin pneumatique ²
M7	Nettoyer les chemins de roulement des galets de l'embase et du support plateau, vérifier l'absence de corps étrangers, de déformations, etc...

CODE	INSPECTION BI-ANNUELLE
BA1	Contrôler l'absence de fissures éventuelles sur l'embase, les croisillons, le crabot de sécurité, le plateau, le support plateau , la rampe d'accès, etc...
BA2	Vérifier le serrage de toutes les vis.
BA3	Vérifier niveau d'huile dans le réservoir de la centrale hydraulique lorsque le pont élévateur est en position haute.
BA4	Lubrifier et contrôler le jeu dans les axes d'articulation et vérifier la présence de circlips aux deux extrémités de chaque axe.
BA5	Lubrifier et contrôler le jeu dans les galets de roulement.

IDENTIFICATIONS DES N° DE PIÈCES :
SE RÉFÉRER À L'ANNEXE B DU MANUEL D'INSTRUCTIONS